

CA1
EA965
C11f
#31 janv 188
DOCS

ISSN 0250-1635

Canada et l'Afrique

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E

3 5036 01031334 7



Sommets de Québec et de Vancouver
Les jeux de la Francophonie
Coopération nouvelle vague

SUPPLEMENT

La crise africaine

Trimestriel - Numéro 31 - Janvier 1988

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA

FEB
FEV
22 1988

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTRE

A l'écoute des nations

Les sommets de Québec et de Vancouver

EN moins de douze mois, le Canada aura eu le privilège d'avoir été l'hôte de trois Sommets qui revêtent, dans le devenir actuel de près d'une centaine d'Etats et de gouvernement, une importance capitale.

A Québec, ville historique dont les Nations Unies ont proclamé l'appartenance au patrimoine international en 1986, a eu lieu le second Sommet de la Francophonie, du 2 au 4 septembre 1987.

Après avoir été l'hôte d'Expo 86, la ville de Vancouver, en Colombie-Britannique, a reçu pour sa part le Sommet du Commonwealth, du 13 au 17 octobre 1987.

Enfin, les chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés se réunissent une fois par an pour discuter des divers dossiers qui appellent la concertation et la coopération. En 1987, ce Sommet économique a eu lieu à Venise et celui de 1988 se tiendra à Toronto, en Ontario, du 19 au 21 juin.

Un nombre imposant de leaders, attachés par leurs fonctions à l'ordre politique, juridique, technologique, sociologique ou culturel, auront eu ainsi l'occasion de se familiariser avec les institutions canadiennes et auront pu voir dans quelle mesure ces institutions contribuent au bien-être des Canadiens, à l'évolution de

la planète et, surtout, au mieux-être des pays avec lesquels le Canada entretient, dans une conjoncture favorisant la multilatéralité, des liens de concertation et de coopération. Mais il y a aussi l'inverse, c'est-à-dire, que ces trois Sommets auront permis au Premier ministre du Canada le Très Honorable Brian Mulroney de se mettre à l'écoute des propos que voudront lui tenir, de façon parfois confidentielle, tous les chefs d'Etat et de gouvernement qui seront venus au Canada durant cette période.

Le Canada aura cherché à profiter de ces trois Sommets, dont il aura été l'hôte, pour servir de lien entre la centaine de pays dont les chefs d'Etat seront venus sur son territoire en 1987 et 1988 afin d'assister à l'une ou l'autre de ces rencontres.

Le sommet de Québec, un franc succès

Le Sommet de Québec réunissant des représentants de 41 Etats et gouvernement s'est achevé, le 7 septembre, après trois jours de travail intense, dans la sérénité et à la grande satisfaction de tous les participants. Le succès de ce Sommet

s'est confirmé par la décision d'y donner suite en organisant non seulement un troisième Sommet en mars 1989 à Dakar mais également des Jeux de la Francophonie qui se tiendront au Maroc, cette même année. Non seulement la Francophonie aura une suite, mais également elle deviendra, comme le Commonwealth, un nouveau véhicule pour sensibiliser l'opinion mondiale aux priorités de l'heure dont celle du développement économique.

Dans un sens, le Sommet de Québec aura été imprégné d'un esprit d'innovation puisque les problèmes du développement sont venus s'ajouter au culturel et qu'une série de projets concrets de coopération a été adoptée à l'unanimité.

On peut donc affirmer que le Sommet de Québec n'aura pas été l'un de ces sommets qui se terminent par des déclarations ou des proclamations cent fois débattues, mais par un engagement concret à assumer les responsabilités respectives des pays du Nord et du Sud. «La convergence de nos efforts, de nos expertises et de nos ressources nous permettra de témoigner, par nos œuvres, de notre vitalité et de notre créativité. Nos œuvres, elles s'appelleront, elles s'appellent déjà : formation des hommes et des femmes, mise en place de réseaux de communication, diffusion et échange d'information, et transfert de technologies», comme l'a si bien dit le Premier ministre du Canada le Très Honorable Brian Mulroney, dans une allocution au Sommet.

Donc, pour 41 délégations représentées au Sommet de Québec, la Francophonie a un avenir garanti. En tirant la conclusion des travaux de ce Sommet le président français François Mitterrand a dit : «Nous sommes à l'orée d'une nouvelle façon de concevoir les relations de quelque 40 pays nourris aux mêmes sources culturelles». Le président Abdou Diouf a dit, pour sa part, que «ce que nous bâtissons, s'inscrit dans la durée des peuples». Pour le Premier ministre du Québec Robert Bourassa la Francophonie est «une œuvre pour la suite du monde»



● Photo-souvenir de la session d'ouverture du Sommet de Québec



• Un moment de détente : le Premier ministre Brian Mulroney en compagnie des Présidents François Mitterrand de France et Abdou Diouf du Sénégal (à sa gauche) et (à sa droite) du Premier ministre Robert Bourassa du Québec et du Premier ministre Richard Hatfield du Nouveau Brunswick

La confiance des pays participants à ce Sommet repose donc sur le fait que la Francophonie a pris une forme «concrète». Sans avoir de budget formel, elle dispose de fonds équivalents de 72 millions de dollars canadiens pour la prochaine année pour des projets de coopération. Les réseaux prioritaires seront l'agriculture, l'énergie, l'information scientifique et le développement technologique et les industries de la langue.

La contribution canadienne au financement de ces réseaux énumérés ci-dessus comprend des financements tels que le programme d'immunisation universelle, l'assistance au Liban et au Tchad, les bourses en faveur des victimes de l'apartheid en Afrique du Sud et la diffusion dans le tiers-monde d'une revue scientifique.

En marge du Sommet de Québec, le Canada a aussi annoncé plusieurs décisions importantes dont l'annulation de la dette d'aide publique au développement d'un certain nombre de pays à faible revenu d'Afrique sub-saharienne : Sénégal, Zaïre, Madagascar, Cameroun, Congo, Gabon et Côte d'Ivoire. De plus, le Canada fournira une contribution importante pour accroître les ressources de la facilité d'ajustement structurel du Fonds monétaire international.

L'Honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures du Canada, responsable de l'Agence canadienne de Développement international, et l'Honorable Pierre Blais, ministre d'Etat à l'Agri-

culture ont également annoncé, le 3 septembre, que le Canada consacrera une somme de cinq millions de dollars canadiens à la revitalisation d'un centre de formation agricole en Afrique.

Dans le domaine de l'agriculture, le

«Carrefour»

Dans le cadre des travaux du Sommet de Québec, plusieurs délégations venant de l'Afrique, de l'Europe et de l'Asie ont pu visiter l'exposition internationale «Carrefour» qui s'est tenue au Manège militaire de Québec.

Commanditée par Pétro-Canada et Hydro-Québec Internationale, cette exposition visait à présenter les compétences du Canada français sur la scène internationale dans les cinq réseaux d'activités composant le Sommet de Québec, soit l'agriculture, la communication, l'énergie, la langue, l'information scientifique et le développement technologique.

Lavalin, SNC, Hydro-Québec, Bell-Canada, Cascades et bien d'autres entreprises canadiennes ont fait partie de la liste des exposants. Pour de nombreuses sociétés, «Carrefour» présentait l'occasion idéale de faire de bonnes affaires avec les représentants des pays francophones.

Canada poursuit trois objectifs : la sécurité alimentaire, la participation locale (au niveau des communautés rurales) et les relations économiques mutuellement profitables (création d'un environnement international favorable). En 1986/87, le Canada a alloué 18,5 % (soit 44 millions de dollars canadiens) du budget consacré aux pays de la Francophonie à l'agriculture, second secteur de développement prioritaire.

Dans le domaine de la communication et de la culture, le Canada a donné son appui à une dizaine de projets dont le Centre international francophone de formation à distance. Ce centre vise à établir au Canada un réseau international de communications entre les Universités et les institutions de formation de langue française.

Le réseau TV 5 a également retenu l'attention des chefs d'Etat et de gouvernement. En plus des crédits de l'ordre de 12 millions de dollars canadiens consacrés par les gouvernements du Canada et du Québec en vue de l'implantation de TV 5 au Canada, le gouvernement canadien apportera un appui financier de l'ordre de 1,8 million de dollars pour étendre le réseau TV 5 en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Des fonds ont aussi été approuvés par la création de l'Agence francophone d'images (AITV). Un million de dollars serviront à encourager les pays africains à devenir des partenaires de plain-pied en matière de programmation audio-visuelle.



● *Tête-à-tête discret entre le Premier ministre Brian Mulroney et le Président Abdou Diouf.*

En outre, les projets suivants ont été approuvés :

- réseau radiophonique international
- programme d'échange de journalistes francophones,
- collection internationale de livres de poche,
- fonds de soutien à la programmation audio-visuelle, et
- théâtre international de langue française.

Dans le secteur énergétique, le Canada utilisera, au cours des deux prochaines années, un million de dollars pour promouvoir les économies d'énergie, la planification énergétique et l'application des techniques de télédétection en matière d'énergie. Ainsi, l'énergie sera le troisième secteur en importance au sein des grandes priorités canadiennes.

Quoique le domaine de l'information et le développement technologique ne soit pas l'un des thèmes prioritaires d'intervention pour le Canada, des efforts soutenus sont faits à cette fin, plus particulièrement par l'entremise du Centre de Recherche pour le Développement international (CRDI). Après le Sommet du Québec, l'accès à l'information scientifique et technique demeurera l'objet principal dans ce secteur. Concernant la contribution du Canada au secteur des industries de la langue, le Canada met ses fonds terminologiques, les plus importants au monde, à la disposition des pays de la

Francophonie, sous forme de publications, de microfiches ou de disquettes.

«Il est primordial non seulement d'assurer la survie de la langue française, mais également d'en faire la promotion dans les domaines de la recherche et de la production de pointe», a déclaré l'Honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures du Canada, à l'occasion du Sommet.

Au terme des travaux du Sommet de Québec, les chefs d'Etat et de gouvernement ont émis une déclaration de solidarité, qui, au lieu d'être un simple énoncé des travaux, dégage une volonté ferme de



● *Le Très Honorable Brian Mulroney, Premier ministre du Canada.*

cimenter et parachever la construction entamée au Sommet de Paris.

Le sommet du Commonwealth : des progrès sensibles

C'est la deuxième fois que le Sommet du Commonwealth s'est tenu au Canada. Le premier s'était réuni en 1973 à Ottawa, capitale nationale du Canada, le second s'est tenu récemment, du 13 au 17 octobre 1987 à Vancouver, ville située au pied des Montagnes rocheuses, bercée par l'Océan pacifique.

Il s'agissait à Vancouver de la 27^e Conférence du Commonwealth regroupant 47 Etats membres. Elle s'est axée sur trois grands thèmes : la scène politique mondiale, les relations internationales et la coopération économique internationale.

Malgré certaines divergences surgies entre la Grande-Bretagne et le reste des membres du Commonwealth concernant les problèmes reliés à l'Afrique du Sud, à l'apartheid et aux tensions dans toute l'Afrique australe, des progrès sensibles ont été enregistrés, et en somme, le Sommet a été un grand succès.

Le Canada a confirmé qu'il annule la dette d'aide publique au développement de six Etats africains qui devaient au Canada quelque 347 millions de dollars. Ces Etats sont le Kenya, la Zambie, le Ghana, le Nigéria, le Zimbabwe et le Swaziland. Le Canada a également demandé de l'aide pour les pays appelés de «ligne de front» afin d'intensifier la lutte contre l'apartheid.

Les chefs de gouvernement ont émis



● *Les travaux du Sommet de Québec ont abouti à une série de projets concrets de coopération.*

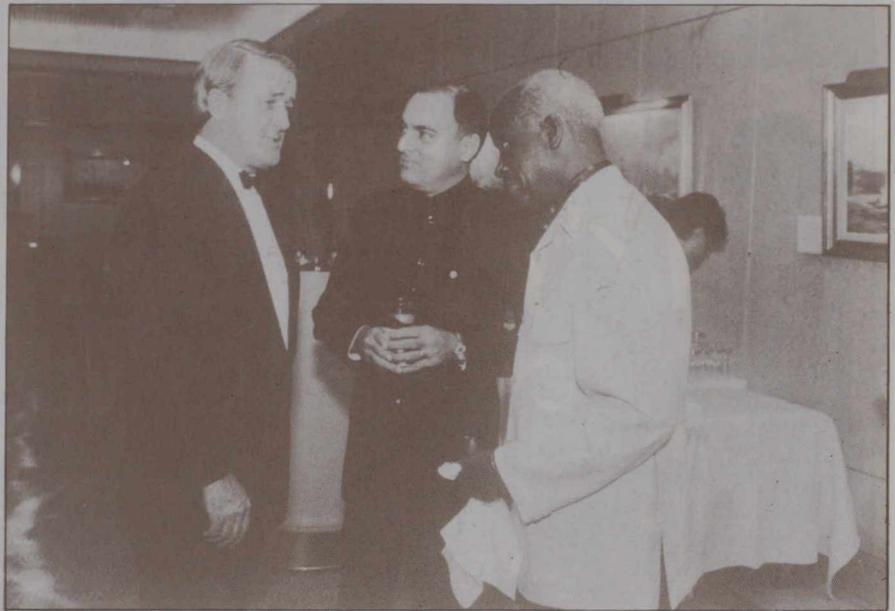
Le Canada et l'Afrique

une déclaration et un programme d'action concernant l'Afrique australe. Cette déclaration souligne «l'urgence d'une action internationale contre la situation inacceptable en Afrique australe» et la nécessité de trouver des mesures efficaces à mettre un terme à l'apartheid et à libérer les pays voisins de l'Afrique du Sud du fardeau d'avoir à consacrer une grande partie de leurs ressources aux efforts... pour faire avancer la cause de la liberté et de l'indépendance de la région». La déclaration plaide aussi pour «une application élargie et plus intense des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.

D'après ce programme d'action, les Etats membres ont décidé de lancer un programme d'aide mieux coordonné vers les Etats de la ligne de front et les Etats voisins, particulièrement le Mozambique, dans le sens des objectifs de la SADCOC et autres organismes œuvrant dans la région, y compris le Fonds pour l'Afrique.

Un fonds spécial a aussi été institué pour fournir une aide technique au Mozambique, et le Canada contribuera à ce fonds pour un montant d'un million de dollars canadiens. Une attention particulière sera aussi accordée à la ligne de chemin de fer de Limpopo et au port de Maputo.

Les pays membres du Commonwealth ont également souligné l'importance d'aider les victimes de l'apartheid en Afrique du Sud même. Notons que le



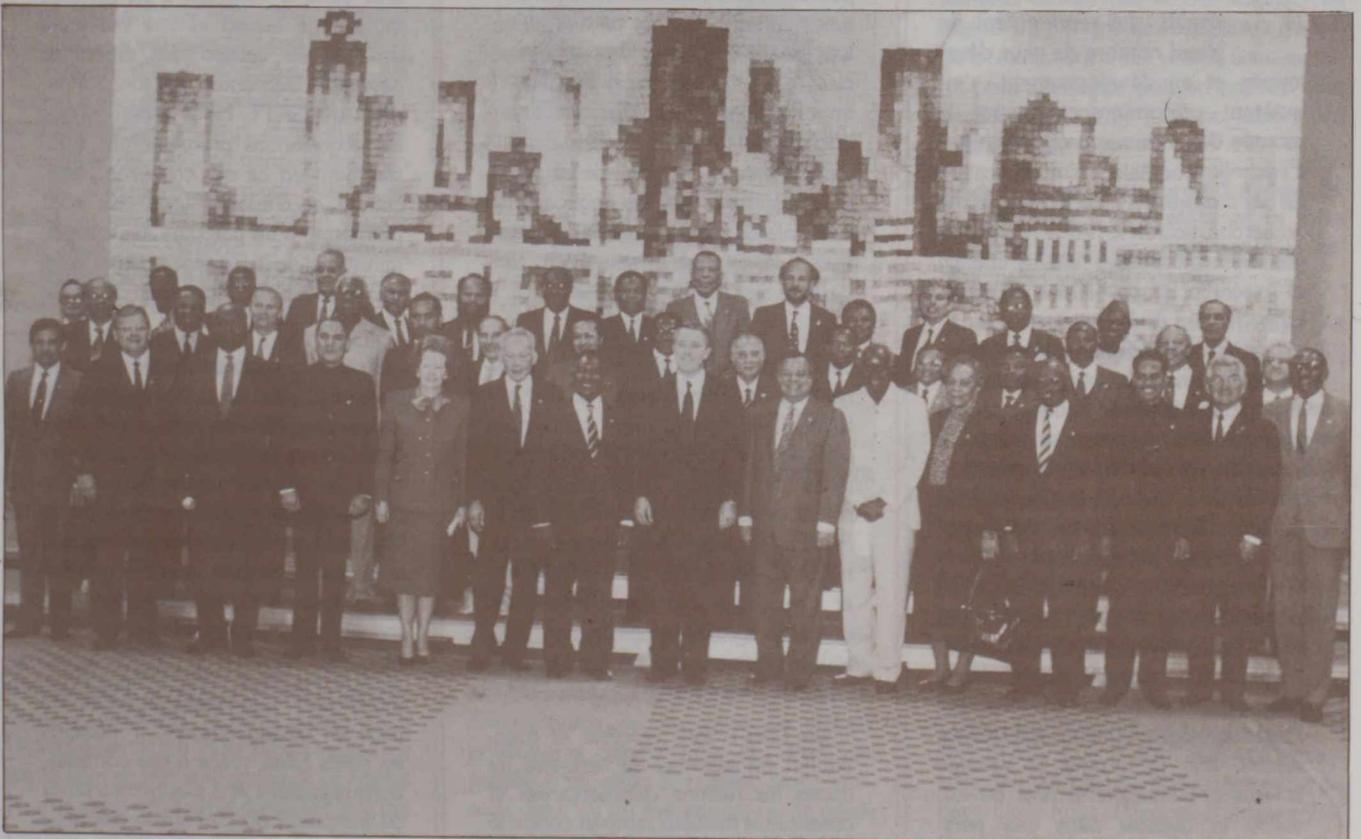
• Le Premier ministre le Très Honorable Brian Mulroney en compagnie de S.E. Kenneth Kaunda, Président de Zambie et Président en exercice de l'OUA, et de S.E. Rajiv Gandhi, Premier ministre de l'Inde.

Canada contribue déjà chaque année pour un montant de 5 millions de dollars à cet objectif, en plus des 4,5 millions de dollars qu'il accorde au programme de bourses d'études adapté à Nassau, un programme particulièrement utile du fait qu'il ouvre des perspectives d'éducation aux jeunes Sud-Africains.

De plus, les pays membres du Commonwealth considèrent comme «haute-

ment prioritaire la prestation d'une aide humanitaire et juridique aux détenus et à leur famille» ainsi qu'aux syndicats, particulièrement en ce qui concerne la formation de la main-d'œuvre.

Quant à l'indépendance de la Namibie, les chefs d'Etat et de gouvernement demeurent «unaniment convaincus que la Résolution 435 constitue la seule base pour un règlement internationale-



• Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du Commonwealth ayant participé au Sommet de Vancouver.



● Le Premier ministre du Canada, le Très Honorable Brian Mulroney, accueille S.E. Sir Dawda Kairaba Jawara, Président de la Gambie, à l'ouverture des travaux du Sommet.

ment acceptable de la question namibienne.

Il a été aussi décidé, à l'exception de la

Grande-Bretagne, de la création d'un comité de ministres des Affaires étrangères pour donner suite aux objectifs

de la déclaration et du programme d'action. Ce comité qui sera présidé par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada Joe Clark comprendra les ministres des Affaires étrangères de l'Australie, de la Guyane, de l'Inde, du Nigéria, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe. Le comité aura pour objectif de maintenir la pression, au niveau diplomatique, pour mieux concerter l'application des sanctions globales et pour gagner la totalité de la communauté internationale pour la cause de la lutte contre l'apartheid.

Le président de la Zambie Kenneth Kaunda a longuement rendu hommage aux efforts du Premier ministre du Canada le Très Honorable Brian Mulroney pour mettre fin au régime d'apartheid et il a souligné l'importance du voyage en Afrique, en janvier-février 1987, de M. Mulroney pour réunir les pays de la Francophonie, pour la plupart africains.

Aux termes des travaux du Sommet, un long communiqué final a été adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement présents à Vancouver. Ce communiqué traite les questions brûlantes de la politique internationale et démontre les multiples préoccupations des pays membres du Commonwealth. ■

Déclaration de Vancouver sur le commerce mondial

LES leaders du Commonwealth, qui représentent un grand nombre de pays développés et en développement, s'inquiètent profondément devant la montée des mesures protectionnistes à l'échelle mondiale. La multiplication de ces mesures va à l'encontre du but recherché, accroît le risque d'une plus grande instabilité des taux de change et exacerbe les problèmes du développement et de la dette.

Les barrières commerciales nuisent particulièrement aux exportations et aux perspectives de croissance des pays en développement, et diminuent l'aptitude de ces derniers à assurer le service de la dette, facteurs qui tous influent négativement sur les économies des pays industrialisés.

Nous accueillons favorablement les progrès réalisés dans les négociations de la Ronde Uruguay, qui couvrent nombre d'importants sujets. Nous allons chercher à faire en sorte que l'issue de ces négociations soit harmonieuse, afin de rendre le système commercial multilatéral plus ouvert, viable et durable dans une perspective de croissance et de dévelop-

pement. Nous reconnaissons l'importance grandissante des pays en développement dans le système commercial et leur situation d'inégalité. Il importe donc d'accorder une attention spéciale à leurs intérêts dans le cadre convenu de la Ronde Uruguay. Il est essentiel que les engagements de Punta Del Este concernant le *statu quo* et le *démantèlement* soient pleinement respectés.

Nous convenons de l'urgente nécessité de procéder, sur les plans national et international, à une réforme de toutes les politiques agricoles qui perturbent le commerce. Nous demandons instamment que soient prises, dans le contexte de la Ronde Uruguay, des mesures pour réduire l'incertitude, les déséquilibres et l'instabilité qui caractérisent les marchés agricoles mondiaux. Cette action profitera aux pays tant développés qu'en développement.

Un GATT fort, crédible et fonctionnel est essentiel au bien-être de toutes les nations commerçantes et constitue le meilleur rempart contre la marée protectionniste. Un rôle plus

actif dans le maintien d'un système multilatéral ouvert et une meilleure capacité de gestion des différends devraient améliorer le fonctionnement du GATT. Nous espérons que les négociations progresseront suffisamment en ce qui concerne l'agriculture et d'autres sujets clés pour permettre, à mi-parcours, un examen ministériel de la Ronde Uruguay, ainsi que le prévoit la déclaration de Punta Del Este.

Nous nous réjouissons de ce que le secrétariat du Commonwealth accorde aux états-membres une aide dans le domaine commercial, notamment la réouverture à Genève du bureau du conseiller commercial et l'intensification du soutien technique, et demandons au secrétaire général de continuer à accorder la priorité aux travaux en ce domaine.

En outre, les grands Etats du Commonwealth s'engagent à aider les pays en développement. Y compris les petits Etats, grâce à des consultations régulières et à des programmes de formation portant sur la politique commerciale. ■

Les jeux de la Francophonie

Un événement original en chantier

LORS du récent sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Québec la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement a retenu un important projet soumis par la CONFEJES (Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française) et qui est évidemment passé inaperçu puisque ne relevant pas de la politique qui était la vitrine du sommet. Il s'agit de l'organisation des jeux de la Francophonie. C'était là un long travail d'un groupe d'étude de la CONFEJES qui trouvait un aboutissement souhaité. En effet, l'idée avait commencé à germer dès 1985, Année de la Jeunesse, quand Yamoussoukro avait abrité les premiers jeux de la CONFEJES auxquels prenaient part plus de 1.500 jeunes de 15 à 20 ans en présence de tous les ministres de la Jeunesse et des Sports de quelque 27 pays membres de la CONFEJES. L'expérience avait été tellement concluante que la conférence des ministres avait demandé un rapport d'évaluation des jeux. Ce rapport a abouti à la conclusion qu'il fallait institutionnaliser ces jeux et les élargir à l'ensemble de l'espace francophone. Un groupe d'étude a été alors chargé de définir les modalités pratiques en vue de cette institutionnalisation. Le président en exercice de la CONFEJES, le pharmacien-commandant Abdou Salam Kaboré a fait parvenir le dossier qui a été inscrit à l'ordre du jour de la conférence des chefs d'Etat au sommet de la Francophonie à Québec. C'est ainsi que le projet a été retenu dans le chapitre des programmes hors réseau (un réseau étant un domaine dit prioritaire, comme l'agriculture, la culture et la communication, l'énergie, l'industrie de la langue et l'information scientifique et technique).

Voilà en gros l'historique de la création de ces jeux comme nous l'a brossé M. Antoine Diahère Ndiaye secrétaire général de la CONFEJES (dont le siège est à Dakar). C'est là un vaste projet aussi bien sur le plan sportif et financier (il va coûter plus de deux milliards et demi de CFA) qui méritait qu'on s'y attarde un peu en compagnie de M. Ndiaye.

• **En attendant de parler des jeux de la Francophonie, on pense aussitôt aux jeux du Commonwealth. Quels liens, quels parallèles ou alors quelles divergences entre ceux jeux ?**

□ Les jeux de la Francophonie auront un aspect spécifique et original, c'est-à-dire que ces jeux comporteront deux dimensions : une dimension sportive avec des compétitions ouvertes aux équipes nationales. Je n'ai pas besoin de m'étendre là-dessus puisque c'est celle-là que tout le monde connaît, une dimension culturelle. Les jeux du Commonwealth ne regroupent les gens qu'au niveau de la dimension sportive alors que nous avons un volet culturel très important pour nous permettre de faire un événement tout à fait original.



• **Antoine Diahère Ndiaye, secrétaire général de la CONFEJES.**

• **Quels objectifs visez-vous en organisant ces jeux ?**

□ Le premier objectif c'est d'assurer une meilleure visibilité de la réalité de l'ensemble francophone. A l'heure actuelle, la Francophonie on en parle en milieux politique et culturel mais elle n'est pas passée à un stade populaire. Nous pensons donc qu'un événement de ce genre nous permette d'asseoir une base populaire qui fera de la Francophonie l'affaire

de tous ceux qui vivent dans les pays francophones. Le deuxième objectif c'est de permettre le rapprochement des communautés des pays de langue française et nul n'est mieux armé que les jeunes pour faire ce rapprochement et asseoir une véritable paix à travers le monde. Troisièmement, il faut faire connaître l'originalité de la culture française autant que son homogénéité que dans sa diversité. Enfin nous voulons créer un facteur de dynamisme des rapports culturels et sportifs dans ces différents pays.

• **Faites-vous une différence entre les pays essentiellement francophones et les pays qui se veulent d'abord arabophones par exemple ?**

□ Non, le Maroc et la Tunisie ont participé à la conférence de Québec. Donc c'est tout l'espace francophone qui est concerné. D'ailleurs la première édition des jeux devrait voir le jour en 1989 au Maroc. Le principe de l'alternance du lieu de déroulement a été retenu (tour à tour un pays développé puis un pays en voie de développement). Les jeux auront lieu tous les quatre ans.

• **Ces premiers jeux auront lieu dans 18 mois environ et nécessiteront la mise sur pied de structures très importantes. Où en êtes-vous sur ce plan ?**

□ Les choses n'ont pas tardé. Déjà, il y a un comité de préparation qu'il faudra élargir et qui a eu à travailler sur le dossier pour trouver un bon remède d'organisation car nous savons que ce ne sera guère facile de rassembler 4.000 jeunes de tous les pays. Il y a aussi un comité international d'organisation composé de pays membres et non membres de la CONFEJES et d'organismes internationaux francophones. Il y a enfin un comité national d'organisation du pays hôte.

• **Pays non membres ?**

□ Oui, actuellement, il y a 28 pays qui sont affiliés à la CONFEJES or l'espace francophone compte une quarantaine de pays. Donc nous attendons d'autres adhésions comme celles du Vanuatu, du Vietnam, de Saint-Lucie, etc. et ce sera

aussi l'occasion de faire connaître des pays trop méconnus ici et là.

• **Pour les grandes lignes OK, mais vous avez déjà dû commencer à figurer les contours du projet ?**

□ Oui, tous les contours du projet ont été clairement définis. Contours financiers et contours techniques. Exemple : le projet devrait coûter en moyenne deux milliards et demi de CFA qui proviendraient essentiellement des contributions des pays membres et des organismes internationaux. Nous avons pensé à une clé de répartition au niveau des organismes de chaque Etat, c'est-à-dire que nous aurons des contributions au niveau des organismes de chaque Etat et toutes autres redevances comme les droits d'entrée, de TV et aussi une contribution proportionnelle au nombre de participants par pays.

• **Eclairiez-nous un peu sur cette dimension culturelle des jeux. Concrètement comment cela se fera sur le terrain ?**

□ Nous avons retenu un certain nombre de disciplines, mais il faut préciser que pour la plupart il n'y aura pas de compétitions mais souvent initiations et expositions. Ces disciplines sont : les arts visuels, les métiers d'art c'est-à-dire le textile, le tissage pour montrer la richesse de ce qui se fait en espace francophone, il y aura enfin les arts d'interprétation comme la danse, la musique, les chants à partir d'un thème choisi.

• **Et pour le sport, il y aura combien de disciplines ?**

□ Il y aura l'athlétisme qui est incontournable, le football, le basket féminin, le judo masculin et féminin.

• **On a l'impression que le sport occupe la part du lion dans les différentes réalisations de la CONFEJES ?**

□ C'est que le sport en lui-même comporte une dimension qui provoque l'engagement. Mais les ministres sont d'abord des ministres de la Jeunesse avant d'être des ministres du Sport. Il y a des activités de jeunesse qui peuvent aider à la solution d'un certain nombre de maux. Partant, nous avons institué des chantiers de jeunes dans lesquels les gens prennent contact mais prennent surtout conscience qu'ils peuvent sauver leur environnement, aider au reboisement et à l'agriculture. Nous avons par exemple un chantier de reconstruction au Tchad où les jeunes réfectionnent des écoles pour permettre à d'autres jeunes d'aller à l'école. Tous y participent, Français, Sénégalais, Canadiens, Gabonais, etc. C'est ça aussi la CONFEJES.

*Propos recueillis par
Jean-Marc DIAKITE*

Bourses de la Francophonie

Programme canadien 1988-1989

LE gouvernement du Canada offre à compter de cette année des bourses d'études aux étudiants de pays en développement, membres de la Francophonie, désireux de poursuivre des études supérieures au Canada. Ces bourses s'adressent aux femmes et aux hommes qui offrent toutes les chances de réussir leurs études et, à leur retour, d'apporter leur contribution au développement de leur pays d'origine.

Les bourses dans le cadre de ce programme sont offertes aux personnes des pays en développement membres de la Francophonie et admissibles à l'assistance canadienne au développement. Toutefois, on accordera une attention particulière aux candidatures de femmes selon les orientations de la politique canadienne d'égalité d'accès aux divers programmes pour la population féminine.

Cependant, les personnes qui ont fait une demande d'immigration au Canada ou qui sont immigrantes reçues ne sont pas admissibles à ce programme de bourses.

On accordera des bourses pour des études universitaires de premier, deuxième et troisième cycle au Canada. La maîtrise du français parlé et écrit est une condition essentielle. Les personnes ayant complété leurs études secondaires ou de 1^{er} cycle universitaire en français, seront réputées avoir atteint un niveau suffisant de connaissance de cette langue. Dans les autres cas, le comité des bourses de la Francophonie pourra exiger un certificat de connaissance du français avant l'attribution de la bourse.

Les bourses ne sont pas accordées pour des études de doctorat en médecine, en art dentaire ou en formation clinique.

Exceptionnellement, une bourse sera accordée à une personne désireuse d'obtenir un second diplôme de 1^{er} cycle ou à une personne dont le pays d'origine n'offre pas de diplôme de 1^{er} cycle dans la spécialisation jugée nécessaire au développement du pays.

Le programme n'impose aucune limite d'âge. Cependant, la personne devra avoir obtenu son diplôme universitaire au cours des cinq années qui précèdent sa demande d'admission au programme canadien.

Les bourses seront accordées dans les domaines correspondant aux priorités na-

tionales des pays bénéficiaires et à celles du programme canadien de coopération.

Les candidatures présentées par les pays bénéficiaires sont soumises à l'étude d'un comité de sélection composé de 16 représentants des universités canadiennes.

Les bourses sont accordées pour une durée d'une année mais elles sont renouvelables pour permettre la poursuite des études conduisant à l'obtention du diplôme visé.

En aucun cas, le séjour du boursier ne pourra dépasser cinq années consécutives.

Présentation des candidatures

Les personnes qui désirent poser leur candidature à une bourse de la Francophonie devront soumettre les documents suivants en quatre exemplaires joints à la formule officielle de demande de bourse :

- copie conforme du certificat de naissance ou une attestation de la date et du lieu de naissance ;
- copie conforme du certificat de citoyenneté ;
- copie conforme des relevés de notes d'études secondaires ou universitaires obtenues ;
- copie conforme des diplômes obtenus ;
- un bref curriculum vitae ;
- un exposé de moins de 500 mots indiquant la nature du programme d'études et établissant le rapport entre le programme et la carrière future ;
- photographie récente, format passeport ;
- trois lettres de références de personnes pouvant attester de l'aptitude du candidat à mener à bien les objectifs de son programme.

Entrée au Canada

Le candidat choisi doit se conformer aux conditions normales d'entrée au Canada. Il pourra, entre autres, devoir se prêter à un examen médical.

Les dossiers de candidatures devront être remis par le pays bénéficiaire à la mission canadienne accréditée dans le pays avant le 31 janvier 1988. ■

SUPPLEMENT

La crise africaine

Le Canada passe aux actes

■  L'ampleur et l'intensité des souffrances humaines provoquées par la crise économique en Afrique nous a tous profondément troublés. La communauté internationale est passée de la complaisance à l'inquiétude, puis de l'inquiétude aux actes. Notre but est d'examiner ce que nous avons fait de bien et ce qu'il reste à faire.

Je suis chargée du programme canadien d'aide aux développements et j'exerce également des responsabilités particulières en ce qui concerne les relations du Canada avec l'Afrique, et à ce titre je suis pleinement consciente des conditions qui existent sur ce continent. J'ai eu au cours de l'année écoulée l'occasion de me rendre au Nigéria, au Burundi, au Rwanda, au Zaïre, au Gabon et au Mozambique. Il m'a alors été donné de constater de mes propres yeux à la fois les difficultés et le courage des Africains et de leurs gouvernements. Tout récemment, au Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Québec et au Sommet du Commonwealth à Vancouver, j'ai rencontré de nombreux leaders africains et discuté avec eux de la tragédie que vivent leurs populations.

Pour moi personnellement — et je me fais en cela l'écho du gouvernement et du peuple canadiens — cette expérience a été à la source d'une détermination encore plus grande de centrer nos propres efforts sur l'Afrique. Nous sommes en effet résolus de faire davantage que notre part. Et nous entendons continuer de chercher à braquer vers l'Afrique l'attention de la communauté internationale et de nos principaux partenaires économiques. C'est pourquoi je me suis fait un point d'honneur de venir participer à ce débat.

J'aimerais commencer par remercier le

Secrétaire général pour son rapport minutieux et lucide sur les progrès dans la mise en œuvre du Programme de redressement économique pour l'Afrique. Nous avons là un examen extrêmement franc et détaillé du chemin accompli au cours de l'année écoulée.

Un rapport bouleversant

Il s'agit d'un rapport pour le moins bouleversant. Nous ne pouvons à vrai dire tirer satisfaction des résultats qu'ont produits les efforts déployés de concert par les pays africains et la communauté internationale pour aider concrètement les populations africaines. En fait, nous ne pouvons qu'être déçus devant l'échec de notre tentative d'amener des changements fondamentaux dans leur vie.

Cependant, au moment de la Session extraordinaire sur l'Afrique, alors que nous discutons et convenons d'un Programme prioritaire pour le redressement économique et le développement en Afrique, personne ne prévoyait la tournure que prendrait la situation économique mondiale. Pour la plupart des pays, la croissance a accusé un important retard sur les prévisions. La plupart des marchés des produits de base ont continué de

Déclaration de l'Honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures du Canada, à l'Assemblée générale des Nations Unies, le 27 octobre 1987



Le Canada et l'Afrique

décliner, en termes réels. Nous avons assisté à une quasi-stagnation des flux de crédits commerciaux, et les flux d'aide publique se sont à peine améliorés. Il est clair que la situation économique mondiale est venue contrarier nos efforts.

Il serait inutile de chercher à jeter le blâme sur quelqu'un. Car, dans les faits, tous les pays, pays africains et pays donateurs confondus, ont été touchés. Nous avons assisté à une modification de l'environnement économique international. Et, de toute évidence, aucun pays ni groupe de pays ne peut exercer un contrôle sur tous les facteurs en jeu.

Néanmoins, le rapport du Secrétaire général ne doit pas décourager. Nous sommes, il est vrai, dans une situation plus difficile que l'année dernière. La crise s'est aggravée. Les risques et coûts sociaux et politiques sont plus élevés. Mais des mesures ont été prises tant en Afrique qu'au sein de la communauté mondiale qui méritent d'être reconnues et appréciées.

En Afrique, vingt-huit pays ont entrepris avec succès d'importants programmes d'ajustement structurel. Ils ont consenti d'énormes sacrifices dans l'espoir d'améliorer leurs perspectives à long terme. Ils ont pris des mesures concrètes pour introduire des réformes significatives et ajuster les mécanismes de leurs économies. Nous en trouvons de nombreux exemples dans le Rapport du Secrétaire général.

Certains résultats positifs commencent à se faire sentir, très lentement et péniblement. Aussi modestes semblent-ils être dans les circonstances, c'est là que nous devons trouver réconfort. Nous devons reconnaître ici que le courage, le dynamisme et la détermination dont ont fait preuve ces gouvernements africains font la différence — et méritent pour cela notre indéfectible appui.

Initiatives multilatérales

Quant à la communauté internationale, elle n'est pas en reste, car elle a pris un certain nombre d'initiatives multilatérales qui en sont actuellement à divers stades :

- Au FMI, M. Camdessus a proposé le triplement de la Facilité d'ajustement structurel.
- Au Club de Paris, des arrangements spéciaux ont été faits, et d'autres sont envisagés, à l'intention des pays débiteurs les plus pauvres.
- La Banque mondiale a repris à son compte les idées émises par l'U-

NICEF sur la nécessité d'un ajustement qui tienne compte de la dimension humaine.

- La reconstitution de l'IDA VIII aura maintenant lieu tel que convenu.
- Il y a, enfin, consensus sur la nécessité de négocier une augmentation du capital général de la Banque mondiale.
- Dans la Ronde Uruguay, une attention particulière est accordée à la nécessité de faire participer pleinement les pays en développement, particulièrement les plus pauvres, et de les aider à cette fin.
- Il y a eu renforcement de la coordina-



● L'Honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures du Canada.

tion entre les pays donateurs. Grâce aux groupes consultatifs de la Banque mondiale, l'aide est devenue plus pertinente et plus efficace.

Il y a donc eu des développements. Et, en des temps meilleurs, ceux-ci auraient pu produire des résultats dont nous aurions tiré satisfaction. Mais, dans les circonstances actuelles, il n'est que trop évident que cette réponse n'est pas satisfaisante. Elle est partielle et à court terme.

Nous devons nous engager ici à mieux concentrer nos efforts pour la mise en œuvre de redressement. Nous devons — et j'entends par là la communauté mondiale — faire tout ce qui est dans le domaine du possible. Et nous devons à l'unisson, accomplir ce qui apparaît peut-être maintenant comme l'impossible : une aide accrue et meilleure, acheminée plus rapidement. A cet égard, nous entendons nous inspirer des idées et des recommandations du Groupe consultatif du Secrétaire général sur le flux des ressources.



Le Canada et l'Afrique



Le Canada accepte ses responsabilités

Au Canada, nous avons accepté nos responsabilités. La tragédie africaine a été profondément ressentie par les Canadiens et elle vient en tête de priorités pour le gouvernement du Canada. En 1984 et 1985, nous avons répondu rapidement et avec générosité au problème immédiat de la famine. Dès les premiers mois de l'année dernière, le Canada a mis en place le Programme Afrique 2000, une initiative de 150 millions \$ pour aider à faire de l'Afrique une région forte et autonome sur la dette au titre de l'aide dans le cas des pays de l'Afrique subsaharienne et désormais notre programme d'APD est composé uniquement de subventions.

Cette année, le Canada est allé plus loin :

- Au Sommet de Venise, notre Premier ministre, Brian Mulroney, a attiré l'attention sur le fardeau de la dette des pays les plus pauvres et proposé des moyens de l'alléger.
- Dans le contexte de la Ronde Uruguay, le Canada a amorcé un programme de consultations et de formation afin d'aider les pays en développement à mieux faire avancer et protéger leurs intérêts commerciaux dans le cadre des NCM.
- Au Club de Paris, nous avons ap-

prouvé la prolongation des périodes de rééchelonnement et l'idée de taux d'intérêts concessionnels.

- Le Canada s'est engagé à verser une somme totale de 575 millions de dollars à l'IDA VIII, c'est-à-dire notre quote-part plus une contribution supplémentaire.
- Le Canada versera 200 millions de DTS (droits de tirage spéciaux) à la Facilité d'ajustement structurel du FMI, laquelle a été triplée.
- Et, lors du Sommet de la Francophonie et de la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, nous nous sommes engagés à annuler la dette d'APD de 13 pays de l'Afrique subsaharienne, une mesure équivalente à 672 millions de dollars canadiens.

En outre, le gouvernement du Canada a pris des mesures pour axer son aide au développement plus directement vers les besoins les plus pressants des pays les moins bien nantis, particulièrement en ce qui concerne le développement des ressources humaines et le rôle de la femme. Nous portons un intérêt particulier à l'Afrique; nous avons en conséquence pris la décision de porter à 45% la proportion de l'aide bilatérale au développement que nous accordons aux pays africains.

Nous avons en outre décidé de délier cette aide dans une proportion de 50% de façon à ce qu'elle puisse être utilisée plus rapidement et plus efficacement, et être mieux adaptée aux circonstances locales. Toujours dans une optique d'amélioration



Le Canada et l'Afrique



des mécanismes d'acheminement, nous avons décidé de décentraliser l'Agence canadienne de Développement international et de confier à nos représentants sur le terrain dans les pays et régions en développement une certaine partie de l'administration et des pouvoirs décisionnels. C'est en Afrique que nous amorçons d'abord ce processus.

Le Canada axe son aide vers les pays les moins nantis

Mais le Canada n'est qu'un pays parmi tant d'autres. Nous savons pertinemment que les mesures prises par le Canada seul ne permettront pas de régler les énormes problèmes de l'Afrique non plus qu'elles ne parviendront à offrir toute l'aide et tous les secours dont ce continent a si désespérément besoin.

Mais nous avons la ferme détermination de trouver des moyens d'aider l'Afrique, bilatéralement et multilatéralement. En d'autres occasions, j'ai dit de «l'internationalisme constructif» qu'il constituait la pierre angulaire de la politique étrangère du Canada. Pour nous, cela signifie faire fonctionner au mieux, et au bénéfice de tous, le processus des échanges et de la coopération au niveau multilatéral. Dans le cas de l'Afrique, le système multilatéral

se heurte à un défi formidable : faire de la somme de nos efforts individuels un tout plus grand que ses parties.

Au Canada, nous sommes convaincus que cela peut et doit être fait. Nous avons pris note des observations du Secrétaire général. Nous allons également prêter une oreille attentive aux vues et aux idées des autres qui participent à ce débat. Et nous nous engageons à œuvrer de concert avec tous les autres pays pour rendre les mesures que nous prenons plus réalistes, plus pratiques et plus efficaces.

A chacun des sommets économiques auxquels il a participé, le Premier ministre Mulroney a expressément soulevé auprès des autres leaders les intérêts et problèmes des pays en développement. Au moment où nous nous préparons au Sommet qui se tiendra l'an prochain à Toronto, l'Afrique vient au tout premier rang de nos préoccupations. Nous entendons veiller, encore une fois, à ce que toute l'attention voulue soit accordée aux besoins cruciaux de l'Afrique, et en particulier, à l'urgente nécessité d'un appui concret aux efforts consentis par les pays africains eux-mêmes.

La crise africaine est notre crise. Notre sens humanitaire commun nous commande d'agir avec compassion et célérité pour apaiser les terribles souffrances des victimes de cette crise et rompre le cercle vicieux du désespoir et de la dégradation. Nous ne pouvons nous permettre d'échouer.



Coopération canado-marocaine

Redynamisation des échanges économiques

Le ministre des Affaires municipales de la province du Québec M. André Bourbeau a effectué une visite de trois jours au Maroc, du 6 au 8 octobre 1987.

Le ministre Bourbeau était accompagné d'une importante délégation d'hommes d'affaires canadiens et il a eu des entretiens avec plusieurs membres du gouvernement et hautes personnalités marocaines.

La visite au Royaume du Maroc du ministre Bourbeau s'est inscrite dans la démarche entreprise par le Québec et le Canada d'une part et le Royaume du Maroc d'autre part en vue de resserrer et de développer, de façon prioritaire, les liens d'amitié et de coopération et les échanges économiques entre les deux pays.

La délégation d'hommes d'affaires canadiens représentait quelques unes des plus grandes sociétés canadiennes de génie-conseil, d'assistance technique, d'industrie et d'ingénierie. Il s'agissait de :

- la S.N.C. qui est l'une des plus grandes sociétés canadiennes de génie-conseil. Son expertise et ses intérêts couvrent toutes les sphères de l'ingénierie moderne et de l'assistance technique ;
- du CEGIR qui est une grande société canadienne de génie conseil qui se spécialise dans l'assistance technique à l'industrie, l'éducation et la formation professionnelle, l'agro-industrie et l'informatique de gestion ;
- de l'Institut Armand Frappier qui jouit d'une renommée mondiale grâce à ses vaccins (humains et

vétérinaires) et à sa haute technologie de fabrication de vaccins ;

- de Marine Industries Ltée qui possède un vaste complexe industriel dans lequel sont fabriqués turbines, générateurs, vannes de garde, vannes-wagon, bateaux et wagons de chemins de fer ;
- des Services de Gestion Textiles Inc. qui est une société associée au grand fabricant canadien de produits textiles Dominion Textile Inc. Elle fournit des services d'assistance technique et des conseils à l'industrie textile ;
- de Richard Piche Inc. qui un manufacturier de désableur de routes, de balais de pistes d'aéroports, de souffleuses à neige ou à sable et de camions hors gabarit.

Au cours des entretiens que les deux parties ont eu ensemble, les différents volets de la coopération entre le Canada et le Maroc ont été abordés, notamment en ce qui concerne le développement des collectivités locales et plus particulièrement les communautés rurales et un projet d'alimentation en eau potable des centres ruraux. Ce projet qui comprend l'aménagement de 2.000 points d'eau sera financé par le Canada dans le cadre de la coopération bilatérale. Celle-ci prévoit également la formation des fonctionnaires des collectivités locales.

En 1986, la valeur des échanges commerciaux du Québec avec le Maroc s'élevait à 16,5 millions de dollars canadiens (2,618 millions de dirhams), alors que pour l'ensemble du Canada, la valeur des échanges atteignait 174 millions de dollars canadiens (27,613 millions de dirhams). ■

SIE 1

Le Canada a eu son stand au Premier Salon International de l'Édition et du livre (SIE 1) qui s'est tenu à Casablanca au Maroc du 30 octobre au 8 novembre 87. Le dramaturge et écrivain René-Daniel Dubois a animé, dans ce cadre, une série de conférences sur la littérature dans plusieurs Facultés du Royaume. Monsieur

Jean-Yves Collette, éditeur québécois était là, quant à lui, pour assister à ce même Salon et, éventuellement explorer les possibilités offertes par le Maroc.

Le cinquième challenge au Maroc de la coupe Canada de Golf a eu lieu cette année le samedi 10 octobre 1987. Cet événement sportif et social a été couronné d'un vif succès, tant par le nombre de participants que par les prix.

Le mois d'août, un mois canadien

Souvent, au cours de conversations, les gens regrettent que le Canada n'organise pas davantage de manifestations culturelles à travers le Maroc. Eh bien, coup sur coup, durant le mois d'août, le Canada a participé à quatre reprises à des manifestations marocaines.

Tout d'abord, le 12 août, Asilah a accueilli dans le cadre de la coopération entre les gouvernements marocain et québécois, le chanteur populaire québécois Jim Corcoran. La participation de ce chanteur au Moussem d'Asilah a répondu à celle du groupe Nass El Ghiwane au festival d'été de Québec, il y a quelques semaines.

Ensuite, l'ambassade du Canada a proposé, dans le cadre du Festival International Ciné-jeunesse de Rabat, cinq projections de films d'animation, du 17 au 21 août. Puis, les 18 et 19 août, le cinéaste québécois Daniel Bertolino, grâce à la participation du ministre des Communications du Québec, a été présent au Festival Ciné-jeunesse où il a animé des ateliers et prononcé des conférences.

Enfin, du 23 au 30 août, l'écrivain canadien Naïm Kattan a participé à la rencontre des intellectuels arabes en émigration au Moussem d'Asilah.

D'ailleurs, cette présence canadienne au Festival d'Asilah se comprenait bien : une contribution remise par l'ambassade canadienne à Rabat avait permis l'achat de presses pour les ateliers de gravures lors de la première édition du Festival et à l'occasion de la dixième édition de ce dernier, une nouvelle contribution canadienne, cette fois de 300.000 dirhams venait appuyer l'œuvre des organisateurs en leur permettant l'acquisition d'un matériel essentiel au bon déroulement de certaines des activités du Moussem d'Asilah.

Après tout, le mois d'août donc été un peu canadien. Un élan qui, nous l'espérons, se répétera bientôt !

Coopération canado-tunisienne

Renforcement des liens d'amitié

LA ministre des Relations extérieures du Canada, l'Honorable Monique Landry a effectué une visite officielle en Tunisie, du 13 au 14 juillet 1987.

Porteuse d'un message du Premier ministre canadien Brian Mulroney à l'ancien Président Habib Bourguiba de Tunisie, à la veille du Sommet de la francophonie de Québec, Mme Landry a profité de cette visite pour signer deux protocoles d'entente entre le Canada et la Tunisie.

Le premier porte sur une ligne de crédit de 15 millions de dollars canadiens pour l'achat et le transport de produits de base et semi-finis canadiens, le second sur une aide alimentaire en blé équivalent à cinq millions de dollars que le Canada accordera à la Tunisie pour l'année financière 1987/88. Les recettes de la vente de ces produits seront versées au Fonds de contrepartie qui servira à défrayer les coûts locaux de projets canado-tunisiens.

Mme Landry a également approuvé la poursuite d'un projet de coopération technique à frais partagés. Il s'agit d'un projet visant à renforcer les liens entre le Canada et la Tunisie par des échanges professionnels et techniques. Le Canada fournira une contribution de 4,5 millions de dollars tandis que la Tunisie, pour sa part, y consacra un million de dollars.

D'autre part, la ministre a annoncé un projet de coopération institutionnelle de 450.000 dollars canadiens entre la Société Coopérative Agricole de l'Assomption au Canada et le Groupement Interprofessionnel de Légumes de Tunisie qui s'associeront dans le cadre d'un projet de conservation de pommes de terre de semence. Ce projet a pour but d'assurer le fonctionnement d'entrepôts frigorifiques grâce à l'assistance technique canadienne. Cette assistance technique consistera à former du personnel tunisien.

«Ces projets correspondent parfaitement aux priorités de coopération entre nos deux pays, soit le développement des ressources humaines et la coopération économique», a souligné Mme Landry à l'occasion de sa visite en Tunisie.

La coopération canado-tunisienne est



● L'Honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures du Canada.

multiforme et bien ancrée. Rappelons que peu avant la visite officielle de Mme Landry en Tunisie, M. Ahmed Ben Arfa, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères chargé de la coopération internationale de Tunisie, et M. Timothy Williams, ambassadeur du Canada en Tunisie, ont signé, le 12 juin 1987, un important accord de coopération financière consistant à reconverter en don un reliquat de prêts publics d'une valeur de 17 millions de dollars canadiens.

Cette initiative du Canada avait pour objectif d'aider la Tunisie pour un bon démarrage de son plan de redressement économique. A l'occasion de la signature de cet accord, l'Ambassadeur Williams a déclaré notamment: «Le Canada a la volonté d'enrichir son assistance de conditions financières des plus avantageuses. Dans les circonstances difficiles actuelles, il a été décidé d'octroyer la totalité de l'aide publique canadienne au développement sous forme de don. Ceci amène la signature de modifications à cinq accords de prêts afin que, dorénavant, tous les versements futurs d'aide soient sous forme de subventions».

La coopération canado-tunisienne se porte bien et elle est appelée à s'accroître tant par les échanges de techniciens, de stagiaires et d'étudiants que par la multiplication des liens entre diverses institu-

Halte aux inondations

A l'automne de 1969, la région de Kairouan en Tunisie a connu la pire inondation de son histoire. Plus de 500 personnes ont perdu la vie et les dommages matériels se sont chiffrés à plus de 45 millions de dollars. Les wadis (lits des rivières) sont à sec presque toute l'année, mais à la saison des pluies, celles-ci deviennent des torrents tumultueux. De façon périodique, cette plaine, distante du Sahara d'à peine 150 km, connaît des inondations. Mais son climat usuel est désertique: les sols sont érodés et salins et l'air est sec. Pour les 300.000 personnes vivant dans cette région, la vie quotidienne était un dur combat.

Peu après l'inondation, le gouvernement de la Tunisie a demandé l'aide du Canada pour s'attaquer à ce problème. La firme SNC International a effectué une étude et proposé la solution suivante: la construction de deux barrages sur les deux principales rivières pour retenir et contrôler les eaux de crue, et des travaux d'irrigation pour alimenter les terres agricoles avoisinantes et pour rétablir la nappe phréatique. Les sites choisis furent Sidi Saad, sur la rivière Zeroud et El Haouareb, sur la rivière Merquellil. Le projet de Sidi Saad, sous la supervision de SNC, est presque complété à l'heure actuelle.

En 1981, SNC a reçu l'aide du Programme de coopération industrielle de l'ACDI pour procéder à l'étude préliminaire du projet de barrage d'El Haouareb et a ensuite entrepris les études techniques et géologiques détaillées requises par l'ACDI. Cette firme a également obtenu le contrat de surveillance des travaux du barrage et des canaux, d'une valeur de 5,8 millions de dollars et financé à 28 p. 100 par l'ACDI et à 72 p. 100 par la Société pour l'Expansion des Exportations. La valeur totale du projet est de 150 millions de dollars. Il devrait être complété en 1990.

Continuité et Renouveau

Retombées de la visite du Premier ministre Brian Mulroney au Sénégal

Dans le cadre des relations bilatérales entre le Canada et le Sénégal, L'Ambassadeur du Canada au Sénégal M. Serge April et le ministre du Plan et de la Coopération du Sénégal M. Cheikh Hamidou Kane ont signé, le 28 octobre 1987, un protocole d'accord mettant à la disposition du Sénégal une enveloppe de 9 milliards de francs CFA. Dans l'allocution qu'il a tenue à l'occasion de la cérémonie de signature, l'Ambassadeur a exprimé sa joie pour trois raisons tout à fait particulières.

«D'abord, parce que jamais au cours d'une même cérémonie aurons-nous marqué la conclusion d'un aussi grand nombre de projets, à savoir sept au total, ensuite parce que la somme globale que représentent ces projets est presque sans précédent dans l'histoire, pourtant riche, de la coopération canado-sénégalaise, à savoir plus de 9 milliards de francs CFA, somme que nous investissons uniquement sous forme de dons, et enfin parce que la conclusion de cette panoplie de projets constitue le fruit tangible des annonces qu'avait faites le Premier ministre du Canada, le Très honorable Brian Mulroney lors de sa visite mémorable au Sénégal, en février 1987».

Cet investissement, «symbole de continuité et de renouveau de la coopération canado-sénégalaise», concerne, d'une part, trois projets dans des secteurs déjà bien établis au Sénégal : pêche artisanale, la protection des forêts et la lutte contre la désertification.

D'autre part, il marque la conclusion des accords dans des secteurs relativement nouveaux tels la santé publique, les économies d'énergie et le développement urbain.

En investissant une somme aussi substantielle dans l'économie du Sénégal, 9 milliards de francs CFA, le Canada veut marquer la confiance qu'il a dans les politiques de développement du Sénégal de même que la confiance qu'il a dans les capacités de travail de la population sénégalaise, premier artisan de son développement

«Propêche»

Le premier des projets appelé «Propêche» consiste en un programme d'assistance à la pêche artisanale et comporte deux grandes composantes. La première composante, «Atépas», vise à l'amélioration des techniques de production et de transformation et à appuyer les femmes transformatrices. La deuxième composante, «Crédit-pêche», vise à faciliter le crédit aux petits pêcheurs et à appuyer les initiatives communautaires. En somme, ce large projet vise à promouvoir l'auto-développement des opérateurs de la pêche artisanale au Sénégal. A cette fin, le Canada investira 14,6 millions de dollars en fonds bilatéraux et 3 millions de dollars à travers le fond de contrepartie Canada-Sénégal.

Foresterie rurale

Le deuxième projet, celui de la foresterie rurale de Kolda, vise essentiellement à accroître la participation des populations rurales dans la gestion et l'utilisation rationnelle des forêts classées et des terroirs adjacents. Ce projet, qui sera réalisé sur une période de cinq ans et qui coûtera 7,3 millions de dollars canadiens au total, aura ceci de particulier qu'il impliquera les populations elles-mêmes dans la planification des actions d'aménagement, d'utilisation, de conservation et d'extension des forêts qui les entourent.

Conservation des terroirs du littoral

Le troisième projet, celui de la conservation des terroirs du littoral, a pour objet de contribuer à la lutte contre la désertification dans la région de la Grande côte. Il s'agit en fait de l'extension vers le sud du projet de fixation des dunes du Gandiolais, que le Premier ministre Mulroney avait visité avec son épouse en février dernier. Ce projet qui coûtera plus de 6,2 millions de dollars étalés sur cinq ans visera à

protéger la côte contre l'ensablement, mais aussi à améliorer la gestion des terroirs. Tout comme le projet de foresterie rurale en Casamance, le projet de conservation des terroirs de la Grande Côte sera planifié au fur et à mesure avec les premiers bénéficiaires, c'est-à-dire avec les populations elles-mêmes.

D'autre part, la cérémonie de signature a marqué la conclusion de quatre autres protocoles.

A l'exception de la seconde phase du projet de protection et de surveillance des pêches qui est dans un secteur traditionnel et qui représente 5 millions de dollars canadiens, les trois autres projets ouvrent la voie dans des secteurs relativement nouveaux.

Le premier projet est celui des économies des énergies pour lequel le Canada contribue 3 millions de dollars canadiens. Il consiste en la réalisation d'audits énergétiques dans les industries sénégalaises dans le but d'identifier des changements susceptibles d'entraîner des économies appréciables sur la facture pétrolière du Sénégal.

Le deuxième projet qui est le fruit direct de la visite du Premier ministre Mulroney au Sénégal, est une contribution de 500.000 dollars au programme élargi de vaccinations et permettra l'acquisition d'équipement, particulièrement des ambulances.

Enfin, par le dernier projet le Canada fait une ouverture, bien que timide, sur un secteur d'une importance capitale pour le Sénégal, à savoir le développement urbain. En effet, le Canada a accordé au Sénégal, par l'intermédiaire de la Banque mondiale, un montant de 250.000 dollars pour l'assistance technique dans ce secteur.

Dans sa réponse à l'allocution de l'Ambassadeur, le ministre du Plan et de la Coopération M. Cheikh Hamidou Kane a précisé que ces protocoles marquent une étape significative dans les relations canado-sénégalaises. Ils représentent l'aboutissement de plusieurs mois d'efforts, de concertations et de réflexions couvrant tous les secteurs de la coopération canado-sénégalaise

Coopération nouvelle vague

Télé-enseignement à distance

Le télé-enseignement à distance est l'un des points forts de la Télé-université. La coopération avec les pays en développement se fait de plus en plus par satellite.

Ainsi, un professeur montréalais peut-il communiquer avec ses étudiants de Dakar et d'Abidjan par vidéo-conférence à un coût défiant toute concurrence !

UNE salle de cours, un professeur, des étudiants. Un scénario qui n'a rien d'étonnant dans un contexte universitaire ! Si on ajoute que le professeur est à Montréal, les étudiants à Dakar et à Abidjan et qu'un satellite posté en orbite assure la liaison intercontinentale entre tout ce monde, on s'éloigne assurément des méthodes traditionnelles d'enseignement.

C'est en 1986, qu'un projet pilote d'enseignement à distance a été amorcé par des représentants des ministères des Communications fédéral et québécois. Sa réalisation a été confiée au Bureau de coopération extérieure de la Télé-université, pour l'aspect médiatique, et à l'École nationale d'administration publique, pour le contenu. Les grands objectifs de ce projet étaient de permettre à 40 cadres sénégalais et ivoiriens de parfaire leurs connaissances et développer des habiletés dans le domaine du management public, en tenant compte des spécificités de leur environnement respectif et de leur statut de gestionnaires en situation de travail. Dans cette optique, le programme PRIMA (Programme intégré de management) que l'ENAP diffuse déjà en Afrique, a été retenu.

Une formule originale

Le grand avantage du télé-enseignement à distance, c'est de permettre aux différents intervenants, professeurs et étudiants, de rester dans leur milieu. Cette formule limite les déplacements et les longs séjours, facilite la diffusion sur une large échelle des connaissances et du savoir-faire, et respecte mieux les contraintes de disponibilité des participants. «L'ère des missionnaires à soutane est révolue», lance avec une pointe d'humour Pierre Patry, directeur du Bureau de coopération extérieure, «la coopération se fait désormais par satellite.»

Point n'est besoin alors du don d'ubiquité pour être présent simultanément à l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) de Dakar et à l'École nationale d'administration (ENA) d'Abidjan, sans quitter bien sûr sa salle de cours de l'avenue Christophe Colomb à Montréal ! La technologie des communications, dont s'est servie la TELUQ, a ainsi permis à Paul Emond, conseiller en administration publique à l'ENAP, de communiquer avec ses étudiants africains.

D'une durée totale de 90 heures, le projet PRIMA s'est enrichi de divers moyens techniques afin de rencontrer les

objectifs de départ. «Dans un premier temps, explique Louise Patoine, chargée du projet au Bureau de coopération extérieure, nous avons enregistré le cours de M. Edmond; cela a donné une série de 25 vidéo-cassettes. Ces enregistrements se sont faits avec la participation des quatre animateurs-encadreurs ivoiriens et sénégalais présents à la TELUQ pour recevoir leur stage de formation en vue de «gérer» le cours dans leur pays.» Cassettes et notes de cours en poche, les animateurs sont rentrés chez eux et ont amorcé une série de rencontres bi-hebdomadaires avec chacun de leur groupe. A chaque rencontre, lesquelles ont eu lieu du 16 avril au 6 juin dernier, les gestionnaires participants visionnaient une bande vidéo, et devaient par la suite travailler sur des cas pratiques.

La voie des ondes

La conférence téléphonique a été utilisée pour permettre aux étudiants d'avoir rapidement réponse à leurs questions. A chaque semaine, pendant une heure, les étudiants de Dakar et d'Abidjan pouvaient questionner par téléphone Paul Emond, présent à Montréal. «Au début de la session, précise M^{me} Patoiffe, les trois villes échangeaient simultanément par téléconférence. Au fil des semaines, cependant, le rythme d'apprentissage des deux groupes a varié. Les interrogations d'un groupe étant alors moins pertinentes à l'autre, nous avons décidé, pour des raisons d'efficacité, de tenir des conférences séparées avec les deux villes.»

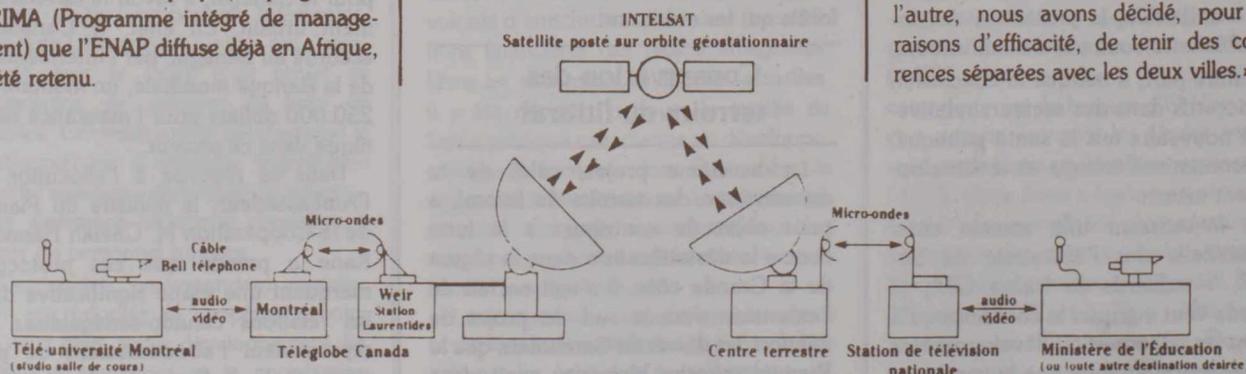


Schéma de vidéo-conférence intercontinentale bidirectionnelle

Le Canada et l'Afrique

« Cette formule téléphonique, remarque Paul Emond, comporte cependant une difficulté; on ne peut pas « voir » si la personne a bien saisi la réponse. Cela peut sembler anodin, mais la physionomie d'un étudiant renseigne rapidement sur sa compréhension ou non d'un problème. Il m'a donc fallu être particulièrement vigilant pour sentir les hésitations des étudiants. » Dans le but justement de rapprocher les divers participants, le projet comportait également deux conférences vidéo en mode bi-directionnel. Reliés par satellite, les participants des trois villes pouvaient se voir sur un moniteur de télévision et communiquer entre eux. Ce qui, aux dires de M. Emond, favorise grandement les contacts.

Au-delà de l'innovation technologique, une première évaluation du programme a été faite. Dans l'ensemble, les gestionnaires participants ont trouvé que le contenu du cours était volumineux par

rapport au temps dont ils disposaient pour le couvrir. Ils ont beaucoup apprécié l'approche participative et interprétative du programme, qui tient compte du contexte propre aux participants et leur permet d'acquérir une grille de lecture qui les aide à mieux cerner leur réalité. Une demande revient cependant : que le cours comporte plus de conférences vidéo bi-directionnelles. La deuxième phase du programme reprend cet automne, reste à voir si les suggestions des participants ont été retenues.

« Small is beautiful »

Bien que la plupart des projets internationaux de la TELUQ impliquent habituellement des maisons d'enseignement (l'Université des langues étrangères de Beijing en Chine, l'Universidad Estatal a Distancia au Costa Rica), cela n'exclut pas pour

autant la possibilité de coopération avec le milieu industriel. « C'est le cas souligne Kim Dao, chargée de projet au Bureau de coopération extérieure, d'un programme de formation destiné à des ingénieurs de l'Empresas publicas de Medellin, en Colombie. Dans ce projet, la compagnie Hydro-Québec assurerait le contenu et la Télé-université serait chargée du design médiatique et de la coordination. » Déjà, une vidéo-conférence bidirectionnelle, organisée par la TELUQ, a permis à une dizaine de spécialistes d'Hydro-Québec, réunis dans les locaux de la TELUQ, d'échanger avec des représentants de différents organismes d'hydro-électricité colombiens, réunis pour leur part dans les studios de la télévision colombienne d'In-ravision situés à Bogota. En comparaison avec les coûts qu'aurait engendrés le déplacement de toutes ces personnes, cette vidéo-conférence de deux heures et demie n'a coûté que 2 500 dollars.

Pour la Télé-Université, l'important est de dégager un modèle de coopération internationale, peu importe la diversité des projets auxquels elle s'associe. « A l'aide des technologies de l'information et de la communication, nous cherchons, explique Pierre Patry, à appliquer un même modèle de coopération qui permettrait de créer des situations de formation de haute qualité et à moindre coût, enrichies par la spontanéité et la simultanéité de la communication en direct. » Ce modèle de formation « télé-multi-médias-intégrés » pige dans un éventail de moyens et de médias différents : matériel imprimé, documents audio-visuels, encadrement par des tuteurs, téléconférence téléphonique, vidéo-communication par satellite, etc.

« Pour certains projets, poursuit M. Patry, l'implantation technique est à faire. On propose alors des modèles médiatiques pertinents, adaptés aux contraintes inhérentes du pays concerné. Dans tous les cas, la simplicité technique est une de nos préoccupations premières. Nous ne sommes pas là pour égaler la qualité télévisuelle de Radio-Canada, mais pour être efficace à peu de frais. Notre mission, en fait est de permettre aux pays en développement de s'approprier la technologie des communications et de l'humaniser. En aucune façon, nous n'aspirons à devenir des « néo-colonialistes » de l'information », conclut Pierre Patry. ■

Un reportage de
Madeleine HUBERDEAU

Cet article a été reproduit de la Revue Réseau, magazine de l'Université du Québec, Volume 19, Numéro 2, Octobre 1987.



• Louise Patoine et Kim Dao, chargées de projet au Bureau de coopération extérieure de la Télé-Université.



• Pierre Patry, directeur du Bureau de coopération extérieure de la Télé-Université.

Protection des végétaux

Vers la sécurité alimentaire

Dans une salle de classe perdue au milieu de la brousse du Niger, un professeur explique, entouré d'une quinzaine d'élèves attentifs. Il n'enseigne ni l'alphabet, ni le calcul, mais plutôt le fonctionnement d'un appareil d'épandage d'insecticide. Les élèves posent des questions et viennent tour à tour essayer l'engin.

Pendant dix jours, des jeunes agriculteurs abandonnent leurs champs et viennent apprendre comment protéger leurs cultures contre les parasites. L'enseignement est donné en différentes langues - haoussa, zarma, français - dans des écoles dispersées aux quatre coins du pays.

Pays sahélien, le Niger souffre depuis des années de la sécheresse et de la désertification. La production agricole y est faible et la sous-alimentation chronique. Pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, le gouvernement a mis sur pied plusieurs programmes, dont un de «protection des végétaux». Depuis dix ans, le Canada a consacré 5 millions de dollars à ce programme.

En 1984, une firme québécoise, Pluritec-Shawinigan, s'est vue confier la tâche d'entraîner des agents formateurs en protection des végétaux. «Nous en avons formé une trentaine», explique Raoul Korngold, directeur du projet pour Pluritec-Shawinigan, «qui avaient pour mandat de transmettre leur connaissance à plus de 400 animateurs» Ceux-ci, à leur tour, auront formé à la fin de cette année près de 20.000 agriculteurs délégués par leur village.

Une équipe technique, dirigée par un coopérant canadien du nom de François Baillargeon, travaille sur le terrain en étroite collaboration avec les formateurs nigériens. «Les agriculteurs savent maintenant identifier les insectes, utiliser la bonne dose d'insecticides et manier les appareils d'épandage», explique M. Baillargeon. «De plus, ils ont pris conscience de la nécessité de protéger l'environnement, mais aussi leur propre santé».

On enseigne aux agriculteurs à chausser des bottes et à porter des uniformes et des masques lorsqu'ils utili-

sent des produits nocifs. Toutefois, selon M. Baillargeon, la formation serait incomplète sans un suivi. «Quatre unités mobiles composées de spécialistes en protection des végétaux et de vulgarisateurs visitent régulièrement les villages pour contrôler l'application des techniques enseignées».

Ces cours ont déjà donné de bons résultats, notamment pour la lutte contre les sauteriaux. Si, par le passé, le Niger a été partiellement préservé des ravages causés par les sauteriaux, c'est grâce à la vigilance des agriculteurs qui ont localisé les poches où se trouvaient les œufs de sauteriaux et les ont détruits pour prévenir l'invasion.

Selon Antoine Locas, spécialiste en agronomie attaché à l'équipe canadienne, «... les agriculteurs veulent tous recevoir la formation et les outils requis pour éliminer eux-mêmes les insectes et



les rongeurs qui menacent leurs cultures. Ce programme répond vraiment à leurs besoins».

Par Bach Mai

Agent d'information à la Direction des Affaires publiques de l'ACDI

Lutte contre les sauterelles

Avec le retour des pluies en 1986, la vie a repris son cours pour les cultures, les troupeaux et la population en Afrique. Malheureusement, l'humidité qui les accompagnait assura des conditions idéales pour la reproduction des sauterelles et des criquets. Ils se sont multipliés si rapidement que bientôt les récoltes de la région du Sahel furent menacées de destruction. Les Africains, qui ne sont pas près d'oublier la famine de 1984-1985, savaient qu'il fallait agir vite si l'on voulait éviter une autre sécheresse.

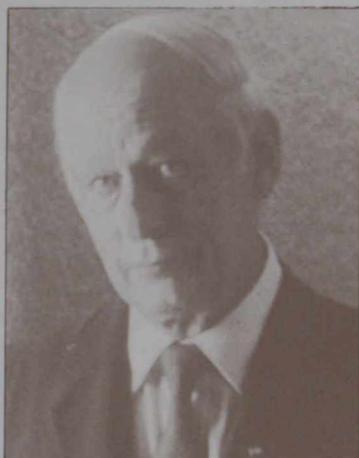
World Vision Canada fut chargée de coordonner le programme d'épandage aérien d'insecticide dans la région de Niore au Mali. Avant de commencer, les habitants de chaque village furent avertis de se mettre à l'abri pendant la durée de l'opération. En tout, on traita 66.700 hectares en 121 heures de vol. De 70 à 90 % des insectes furent tués et si l'on en compte à peu près 500.000 à l'hectare, l'épandage a donc permis

de détruire environ 25 milliards d'insectes. La contribution de l'ACDI a servi à payer les services d'épandage aérien, le carburant pour les appareils, les insecticides, l'organisation d'équipes de repérage au sol et le traitement des zones infestées.

Pendant ce temps, à la suite de rapports alarmants provenant du Sénégal, le Canada envoyait quatre avions Commander Ayres procéder à des épandages le long du fleuve Sénégal. La Communauté économique européenne contribua des fonds pour l'achat d'insecticide et les Etats-Unis payèrent les frais pour les opérations au sol. Une firme canadienne, Agricaire, de Sainte-Cécile-de-Milton, près de Granby (Québec), fournit le matériel, quatre pilotes, deux mécaniciens et un expert en logistique pour le projet. Equipés de réservoirs supplémentaires, les petits avions se rendirent directement au Sénégal, en traversant l'Atlantique, pour pouvoir commencer l'épandage le plus tôt possible. ■

CARREFOUR CANADIEN INTERNATIONAL

Six jeunes Canadiens s'intègrent à la vie sénégalaise



Monsieur René Lévesque, ancien Premier ministre du Québec (1976-1985) est décédé le 1^{er} novembre 1987 à Montréal, à l'âge de 65 ans.

A l'occasion de son décès, le Premier ministre du Canada, le très honorable Brian Mulroney, a rendu hommage à ce personnage historique par ces mots :

«La mort de René Lévesque me touche plus que je ne saurais le dire.

«Pour toute une génération de Québécoises et de Québécois, dont je suis, René Lévesque a su incarner la voie de la fierté, de l'enracinement et de la passion du Québec.

«Depuis l'aube de la révolution tranquille jusqu'à son retrait de la vie politique, en passant par le référendum de mai 80, René Lévesque aura été l'homme d'un même rêve et d'un combat, celui de la pleine émancipation du Québec. Et tout au long de ces années, il aura fait vivre à sa province quelques-uns des moments les plus difficiles en même temps que les plus exaltants de son histoire.

«Comme tous les hommes politiques d'envergure, M. Lévesque était un rêveur doublé d'un réaliste. Il savait être passion au service de la raison. Et d'accord ou non avec le combat souverainiste qu'il a mené jusqu'à la fin, tous les Canadiens et Canadiennes lui doivent cet hommage : René Lévesque était un grand homme et un grand démocrate.

«Au nom du gouvernement canadien et en notre nom personnel, Mila et moi désirons offrir à Mme Coté-Lévesque et à toute la famille du défunt, nos plus sincères condoléances».

DANS le cadre du programme de Carrefour Canadien International, six jeunes Canadiens provenant du Québec ont effectué un séjour d'intégration de deux mois au Sénégal, du 5 juillet au 29 août 1987. Ils étaient parrainés par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Ainsi, ils ont séjourné à Rufisque durant une douzaine de jours où ils ont participé à la reconstruction d'une école à Bargny. Ils ont également rencontré bon nombre d'artisans venus de toutes les régions du pays pour un séminaire. Ils ont eu ainsi un aperçu de la diversité ethnique du pays.

Puis ils ont pris la route vers la Casamance dans le département de Sédhiou où ils ont été pris en charge par l'Association des jeunes agriculteurs de Casamance (l'AJAC). Ainsi pendant cinq semaines, chacun des participants a intégré une famille et partagé son mode de vie. Ils ont participé aux travaux agricoles dans les champs d'arachide, de maïs, de mil et de riz. Ils ont partagé les tâches quotidiennes de leur famille. Ils ont pris leurs repas avec eux et se sont initiés au mandingue et au diola, les langues parlées dans cette région. Ils étaient répartis dans les villages de Bloc et d'Inor. Ils ont pu se familiariser aux techniques agricoles locales où tout se

fait à la main, à la houe, avec les bœufs et les ânes.

Après leur séjour parmi cette population si chaleureuse de Casamance, le groupe s'est retrouvé à Dakar pour quelques jours. C'est ainsi qu'ils ont découvert les différents quartiers et effectué quelques visites à Gorée, au centre aéré de Ngor et dans un centre de sauvegarde pour les délinquants. Ils sont devenus en quelque sorte Sénégalais et Sénégalaises pour quelque temps.

Carrefour Canadien International, programme de groupe, est un organisme à but non lucratif, apolitique et non religieux qui permet chaque année à des jeunes Canadiens âgés de 19 à 35 ans de vivre une expérience d'intégration à la vie africaine dans quelques pays d'Afrique de l'Ouest, soit au Sénégal, au Cameroun, Niger, Mali, Togo, Côte d'Ivoire et au Burkina Faso.

A leur retour au Canada, les participants sont appelés à faire partager leur expérience par différents projets d'éducation et aussi à aider à la préparation des futurs carrefouristes. Durant la même période, une quinzaine d'Africains (es) sont accueillis au Québec pour y vivre à leur tour une intégration à la vie canadienne.



• Après le travail, le repos... Les «carrefouristes» ont participé à la reconstruction d'une école à Bargny.



Le Canada et l'Afrique



Seconde réunion de jumelage SENELEC-Hydro-Québec International

Une deuxième réunion de jumelage réunissant une délégation Senelec, Société d'Electricité Nationale du Sénégal, des représentants d'Hydro-Québec International et d'Hydro-Québec a eu lieu à la région Montmorency fin septembre 1987, la première réunion de jumelage s'est déroulée en février 1987 à Dakar.

La délégation sénégalaise était pilotée par André Guillabert, président du conseil d'administration de Senelec, et Samba Diallo, directeur général de cette société. Les visiteurs ont rencontré le président-directeur général d'HQI Claude Descôteaux et le vice-président, M. Jean Sabourin, ainsi que le vice-président exécutif du groupe Technologie, Affaires internationales et IREQ, Maurice Huppé, et le vice-président de la région Montmorency, Gilles Béliveau.

Au cours de la semaine du 20 septembre, en plus de la réunion de jumelage à Québec, les délégués ont visité les installations de la région Montmorency, puis se sont rendus à LG 2 pour une visite du barrage, de la centrale et des installations. De retour à Montréal, ils ont été reçus à l'IREQ ainsi qu'au Centre de conduite du réseau d'Hydro-Québec. Ils ont quitté Montréal le 26 septembre.

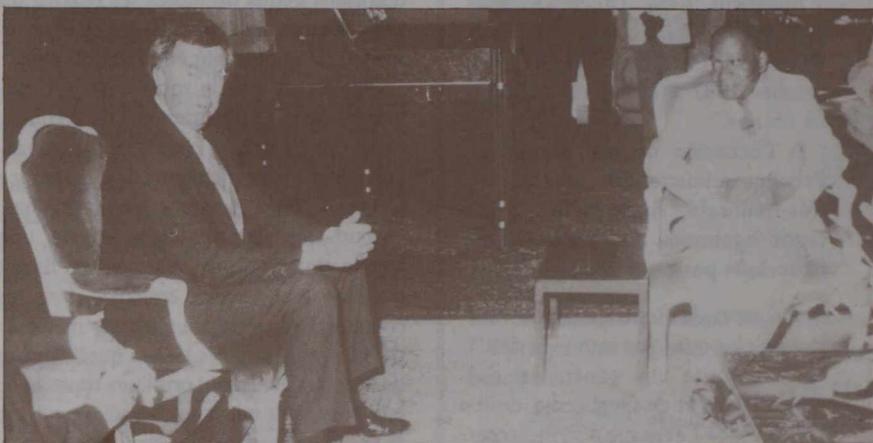
Coopération universitaire

L'Université du Québec a été sollicitée par l'Agence canadienne de Développement international (ACDI), de concert avec les autorités rwandaises, pour participer à un projet de collaboration avec l'Université nationale du Rwanda. Pour ce projet de collaboration institutionnelle, dont le coût est évalué à environ 4.800.000 \$, l'ACDI a demandé la collaboration de l'Université du Québec pour appuyer le développement de la faculté des sciences économiques, sociales et de gestion de l'Université nationale du Rwanda.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, le Très Honorable Joe Clark en Côte d'Ivoire

Le 11 août dernier, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures le Très Honorable Joe Clark a effectué une brève visite en Côte-d'Ivoire. Ce voyage, le premier du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures à Abidjan, se situait dans le cadre de la préparation du second Sommet de la Francophonie qui s'est tenu du 02 au 04 septembre dernier à Québec. Au cours de

l'entretien qu'il a eu avec le Président Houphouët Boigny, il a également été question de l'apartheid, sujet qui a occupé une grande place lors du Sommet du Commonwealth à Vancouver. M. Clark a également, au cours de son séjour en terre ivoirienne, rencontré le ministre des Affaires étrangères de Côte-d'Ivoire M. Siméon Aké.



• Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada le Très Honorable Joe Clark en discussion avec le Président Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire

Nouveau test pour le cancer : Découverte canadienne

Le chimiste Ian Smith du Conseil national de Recherches du Canada à Ottawa vient de mettre au point avec son équipe un nouveau test sanguin qui permet de déceler la présence du cancer chez un individu, en utilisant la technique de résonance magnétique nucléaire. La méthode consiste à séparer les composantes du sang, à identifier ses composés et à mesurer leur comportement par la résonance magnétique nucléaire (RMN). Cette technique permet de mesurer l'absorption des ondes par l'échantillon dans la région des radiofréquences. La fréquence absorbée indiquera donc le caractère du composé. C'est ce qui contribuera à obtenir le comportement qui

signale la présence du cancer.

La principale caractéristique de ce test sanguin est qu'il permet de diagnostiquer, avec une simple prise de sang, la présence du cancer, avant même l'apparition des premiers symptômes. Même s'il ne permet pas de localiser le cancer ou d'en déterminer le type, il donne l'alerte aux médecins, qui assurent alors un suivi rigoureux et peuvent agir à temps pour soigner le patient.

La SOFATI au Cameroun

La société montréalaise SOFATI vient de conclure un contrat de 110 millions de dollars pour la construction de lycées au Cameroun. Ce projet a obtenu l'appui financier de la Société canadienne pour l'Expansion des Exportations.

La revue «Le Canada et l'Afrique» peut être obtenue gratuitement sur demande auprès des ambassades du Canada. Nos lecteurs sont invités à nous faire connaître leurs critiques sur le contenu de cette publication.

Photo couverture : Hôtes du Sommet de Québec : Premier ministre du Canada Brian Mulroney et Premier ministre du Québec Robert Bourassa.

Rédacteur en chef : Mme Outi-Kaarina BADJI

Directeur de publication : Peter A. van BRAKEL

Imprimé aux N.I.S. - Dakar - Route du Service Géographique - Hann